

# ADMISSIONS

A l'école du Parc d'Art-sur-Meurthe

**Pour les enfants nés en 2021 ou nouvelle inscription**

PERMANENCES A L'ECOLE DU PARC

**Jeudis 11 et 18 avril et le jeudi 16 mai 2024**

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

*(Uniquement sur rendez-vous : 03 83 21 03 13)*

**Pièces à présenter lors de l'admission à l'école**

Le bulletin d'inscription délivré par la mairie de votre commune

Le livret de famille

Le carnet de santé (uniquement pour les enfants nés en 2021 ou jamais scolarisés)